

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/08  Paraphe: <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2015/05</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-trois mars deux mille quinze, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation :

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Régine BRUSA et Agnès MERCIER et Messieurs Claude ADAM, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Ludovic PHILIPPE, Francis POTRON, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET et Benoît SINGLIT.

Représentés : Madame Françoise PAYEN donne pouvoir à Monsieur Claude ADAM et Monsieur Michel MEIS donne pouvoir à Monsieur SIGNORET, Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE donne pouvoir à Monsieur Francis POTRON.

---

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 02/02/2015**

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 02/02/2015 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 02/02/2015.

Le Président

Francis SIGNORET




---

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le et de sa publication ou notification le**

**26 MARS 2015**